

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. INSCRIPTION

Votre réservation n'est valable qu'à la réception de la totalité du paiement de l'activité choisie.

Toute inscription implique :

- L'adhésion intégrale à nos conditions de vente.
- De savoir s'immerger et de savoir nager au moins 50 m pour les parcours Blue et Red.
- De savoir s'immerger pour le Green.
- De ne pas avoir de contre-indication médicale à la pratique de nos activités (il vous appartient de nous communiquer toutes informations de santé qui pourraient impacter nos activités)
- La bonne compréhension des recommandations de pratique de l'activité choisie.

2. ANNULATION/INTERRUPTION

2.1. Une activité peut être annulée ou stoppée dans les cas suivants :

- nombre minimal 4 de participants non atteint (le cas échéant, nous vous préviendrons la veille au soir de l'activité)
- cas de force majeure ou pour question de sécurité

2.2. Les lieux d'activités ou prestations peuvent être modifiés sans préavis si les circonstances l'exigent.

2.3. Les alertes oranges de Météo-France prévues sur notre département n'entraînent pas l'annulation systématique des activités. Téléphonnez-nous en cas de doute.

2.4. L'annulation de la prestation de notre part donne droit au remboursement total de l'activité sans indemnités supplémentaires.

2.5. L'interruption de la prestation pour cause de force majeure ou pour question de sécurité **au-delà de la première heure d'activité**, (explications du moniteur et la marche d'approche incluse), ne donne lieu à aucun remboursement des sommes perçues ou autres indemnités. Si l'interruption intervient **à moins d'1h d'activité** réalisée. Vous serez remboursé à hauteur de 50% de le somme payée.

2.6. En cas d'annulation de votre part:

- A plus de 5 jours consécutifs avant le jour de l'activité, 20% du montant total de la prestation seront retenus.
- entre 5 et 3 jours consécutifs avant le jour de l'activité, 30% du montant total de la prestation seront retenus.
- A partir de 2 jours consécutifs avant le jour de la prestation, aucun remboursement ne sera effectué.

3. PRODUITS

Les produits disponibles à la vente concernent des prestations sportives de pleine nature encadrées par des titulaires de diplômes d'état.

4. RETARD

Une heure de rendez-vous est donnée pour l'activité. Pour son bon déroulement et par respect envers les autres participants, nous acceptons 15 minutes maximum de retard. Après ce délai, AUCUN REMBOURSEMENT OU INDEMNITE NE SERA EXIGIBLE.

5. RESPONSABILITÉ

Chaque participant doit respecter les règles de sécurité énoncée par le guide qui peut si nécessaire exclure tout participant qui ne les respecterait pas. Aucune indemnité ne pourrait être réclamée.

6. ASSURANCE

6.1. Mettant en relation les clients avec les guides et moniteurs dans la réalisation des activités, HYDROGENE SPORTS est titulaire d'une police d'assurance en responsabilité civile référence SNAPEC 53377224 auprès de la ALLIANZ IARD.

6.2. D'autre part, tous les guides et moniteurs intervenant pour HYDROGENE SPORTS possèdent une assurance en responsabilité civile professionnelle.

6.3. HYDROGENE SPORTS est déclaré à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Haute-Savoie sous le numéro 07413ET0121.

7. PRIX

Sauf indication contraire ou location de matériel, le prix de chaque prestation comprend l'encadrement par un moniteur diplômé d'État, le matériel sportif nécessaire à la pratique de l'activité. Les prix s'entendent en euros et sont TTC.

8. MODALITÉS DE PAIEMENT

8.1. Le montant de la prestation choisie devra être réglé au moment de la réservation. Si cela n'aura pas été possible au plus tard avant le début de la prestation.

8.2. Les paiements peuvent être effectués par l'un des moyens suivants : espèces, chèque, virement bancaire ou paiement en ligne.

9. LOIS APPLICABLES

Pour le contrat conclu entre vous et HYDROGENE SPORTS, la loi applicable est la loi française. Toute commande passée par l'intermédiaire du site hydrogene-sports.com ou autre emporte l'adhésion du client, et ce sans aucune restriction, aux présentes conditions générales de vente.

10. CLAUSE ATTRIBUTIVE DE JURIDICTION

En cas de contestation, le tribunal compétent sera celui de la circonscription judiciaire dont dépend HYDROGENE SPORTS.

11. UTILISATION DE L'IMAGE

HYDROGENE SPORTS se réserve le droit d'utiliser les photos prises lors de ses prestations pour illustrer ses brochures, publicités diverses, son site Internet, sauf avis contraire du participant qui le cas échéant doit le stipuler expressément sur papier libre ou mail.

12. VALIDITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALE DE VENTE

HYDROGENE SPORTS se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente et cela sans préavis.

13. RECLAMATIONS

Les réclamations relatives à l'inexécution ou à la mauvaise exécution des prestations doivent être portées à la connaissance de Hydrogène Sports par écrit dans les huit jours après la date de l'activité sous peine de forclusion.